

Commune de Pierrafortscha

Rte de Pierrafortscha 58

1723 Pierrafortscha

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE DU 18 DECEMBRE 2014

Président :	Jean-Luc Kuenlin
Secrétaire :	Géraldine Meyer
Boursière	Nathalie Oberson
Membres du conseil présents :	Eugène Jordan
	Christian Burger
	Jean-Luc Kuenlin
	Jean-Marc Oberson

Nombre de participants : 29

Excusés : Philippe Fragnière en convalescence, Sandra Oberson, Barbara Burger, Francis et Bénédicte Hagger, Rachel et Amandine Jordan, Camille, Chantal et Simon Kuenlin, Martine von der Weid, Kim de Gottrau.

Le président ouvre l'assemblée à 20h00 et souhaite la bienvenue à tous en particulier à :

- M. Christian Burger nouveau Conseiller communal qui a rejoint l'exécutif le 19 novembre 2014.
- M. Augustoni, urbaniste, qui animera la séance d'information - sur la révision du Plan d'Aménagement Local - qui suivra cette assemblée communale.

M. Xavier de Weck remet au Président une procuration - signée par M. Roger de Weck - lui conférant le droit de représenter son père.

L'Assemblée Communale a été convoquée par envoi postal officiel et avis dans la feuille officielle.

Pour faciliter la rédaction du procès-verbal, les débats seront enregistrés : **Pas d'opposition.**

Nomination de deux scrutateurs : M. André Berger et M. Philippe Kuenlin.

L'ordre du jour est approuvé sans modification.

1. **Procès-verbal de l'assemblée communale du 7 mai 2014**

Lecture du procès-verbal par la secrétaire.

**Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.**

2. **Budget 2015**

M. Burger a rejoint le Conseil Communal alors que le budget était déjà établi. Dès lors c'est Madame Nathalie Oberson – boursière – et le Président qui présenteront le budget 2015.

**Budget de fonctionnement 2015**

Le budget de fonctionnement soumis à l'Assemblée Communale prévoit un déficit de Frs. 3'291.-.

**Administration**

Pas de questions

**Ordre public**

Pas de questions

**Enseignement et Formation**

Pas de questions

**Culte, culture et loisirs**

Pas de questions

**Santé**

Pas de questions

**Affaires sociales**

Pas de questions

**Transports et communications**

Pas de questions

**Protection, Aménagement et environnement**

Pas de questions

**Economie**

Pas de questions

**Finances et impôts**

Pas de questions

### 3. Budget d'investissements 2015

Les investissements 2015 soumis à l'assemblée se montent à Frs. 150'000.-

#### Chapelle de Morvin :

Frs. 5'000.- concernant divers travaux de rénovations.

**Q : M. J-B. de Weck :** Est-il possible de refaire la façade avec un crépi à l'ancienne ?

**R : M. J-L. Kuenlin :** Le montant est prévu pour des travaux d'urgence (ex. la toiture). Un inventaire plus précis pour une restauration sera établi avec le Service des Biens Culturels (SBC).

#### Routes communales :

Frs. 100'000.- est prévu pour les réfections suivantes :

- Rte de la Schürra – nettoyage et débouchage des regards
- Rte de Morvin – réfection du goudron.
- Chemin du Grand-Champs –de nombreux travaux sont à prévoir. Possibilité d'une subvention de l'état est à l'étude.
- Rte de la Schürra – élagage des peupliers .

**Q : M. Freiburghaus :** Quand est-ce que le chemin du Grand-Champs sera refait ?

**R : M. J-L. Kuenlin :** Dans le courant de l'année 2015.

**Q : M. Xavier de Weck :** peut-on l'avertir lors des travaux sur le chemin du Grand-Champ afin qu'il puisse faire appel à l'entreprise pour des travaux privés dont il s'acquittera ?

**R : M. J-L. Kuenlin :** Vous serez informé.

**Souhait de M. Xavier de Weck :** M. de Weck demande une limitation de vitesse 20km/h sur la Rte de Villars-sur-Marly sur le tronçon propriété de M. Roger de Weck.

**R : M. J-L. Kuenlin :** La commune n'est pas compétente pour intervenir sur le domaine privé. Cependant sur ce souhait, le Conseil communal n'a pas d'objection à formuler sur cette limitation à part que l'installation d'une telle signalisation routière doit faire l'objet d'une mise à l'enquête.

#### Approvisionnement en eau (PIEP) :

Frs. 25'000 sont requis pour répondre à l'exigence légale d'établir un Plan d'Infrastructure d'Eau Potable.

Ce plan s'inscrira dans le Plan général cantonal des différentes infrastructures de l'eau potable.

